



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux 6/8 rue St-Fiacre 77100 Meaux

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil - Tél : 01 34 06 61 20 - e-mail :

Francois.Aubart@wanadoo.fr

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes
Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes
hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de
Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes
des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet

Tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens
CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gériatrie
Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNH

(Syndicat National des Hémobiologistes)

Président : P. Fialon

Tel : 05 56 79 61 61

e-mail : pierre.fialon@chu-bordeaux.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens
Hospitaliers et Praticiens
Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 73 25 72 07

13 mai 03

Communiqué

M. Fillon vient de promettre aux Français de leur assurer une retraite au moins égale à 75 % de leur dernier salaire.

La CMH accepte bien volontiers cette proposition mais rappelle :

- Qu'un PH temps plein disposera à 65 ans d'une retraite égale à environ 50 % de son dernier salaire,

- Qu'un hospitalo-Universitaire cotise uniquement sur la part universitaire de son salaire et ne touchera que sur cette part,

- Qu'un PH temps partiel ne peut, en règle générale à 65 ans, que toucher une retraite équivalente à 35 % de son dernier salaire du fait de l'écrêtement scandaleux des cotisations patronales et salariales qui les concerne.

La CMH demande aux ministères concernés et à l'Ircantec l'ouverture immédiate de négociations sur le sujet.